



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du CSAL, 9 octobre 2024

Liminaires CFDT

Réponses du président :

Suite à l'entrevue avec Mme Verdier la priorité est la résorption de la dette technique, la suppression des emplois va reprendre en 2025.

Après avoir signalé une communication tardive ainsi que des manques importants notamment dans les questions diverses du procès verbal du CSAL FS du 18 juin 2024, son vote a été reporté.

Présentation du Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Plan Annuel de Prévention (PAP) 2024.

L'exercice d'évaluation des risques a été réalisé dans le nouvel outil PREV'ACTION qui permet de dérouler les différentes étapes de la campagne : le recueil des risques et leur retranscription dans le document unique (DUERP) et l'élaboration du programme annuel de prévention (PAP).

Contrairement au système d'alternance de campagne pleine (avec recensement des risques auprès des agents) et de campagne allégée (sans réunion des agents), la campagne sous Prév'action sera chaque année une campagne pleine.

Aucune formation pour son utilisation n'est prévue pour les OS.

2 lignes du DUERP ont été rajoutés au PAP, des groupes de travail seront organisés tous les trimestres pour un suivi du budget et du PAP.

Il est demandé par les OS d'intégrer les lignes de notre DUERP à celui des DDFIP qui hébergent les différents ESI de notre DISI pour les sujets qui les concernent.

Quelques actions prioritaires du PAP (qui contient 58 lignes):

- Remplacement des écrans les plus anciens
- Création d'un flyer sur la prévention de la fatigue visuelle (une des lignes rajoutée dans le PAP)
- Rebouchage des trous dans les sous-sols
- Recensement des formations nécessaires

Les 2 documents ont fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité par les OS.

Présentation du dispositif d'alerte en cas de menace

Afin de préserver la sécurité de l'ensemble des agents et des visiteurs dans les bâtiments (ESI et DISI), un dispositif d'alerte par messagerie électronique est mis en place dans le cadre de la survenance de manifestations sociales violentes ou d'un risque terroriste.

Un message, pré-enregistré en mode brouillon de la messagerie, permet la diffusion de visuels d'alerte propre à chaque situation (« rouge », « orange », « vert ») en cas de menace terroriste ou de manifestation sociale violente. Le système par messagerie électronique implique la mise en place de listes de diffusion tenues à jour régulièrement.

Un exercice est prévu avant la fin de l'année sur un site de la DISI (Reims ou Strasbourg), les agents seront prévus en amont.

Les OS ont posé des questions concernant l'alerte des personnels n'ayant pas accès à messagerie (EIFI, services d'assistance en déplacement, retour cantine, services technique, etc..)

Déménagement des services OPS et ESA à l'ESI de Strasbourg

Après permutation des bureaux les 12 agents de l'ESA occupent un espace de 84 m² au rez-de-chaussée. Quant aux équipes DEV et OPS qui comptent un effectif de 19 agents leurs bureaux ont migré au 1er étage dans un plateau de 174 m².

Budget 2024 de la FS

Le budget initial de la FS était de 43 416€ le solde disponible actuellement est de 16 900€. Il a permis l'achat des chaussures de sécurité (après essayage chez le vendeur), des sacs à dos (CID/SIL), des vêtements chauds, des fauteuils ergonomiques et des bureaux réglables (préconisation médicale), des formations CACES, risques routiers (voiture et vélo), etc...

La CGT a demandé que les formations CACES, les habilitations électriques et les chaussures de sécurité ne soient plus prises sur le budget de la FS mais sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) parce qu'il s'agit de formations métiers et d'équipements obligatoires.

La dotation de sacs à dos va être étendue aux agents qui télétravaillent, un recensement est en cours. Il a été demandé d'ajouter le détail du nombre d'agents formés dans le tableau.

Dispositifs de suivi :

- des fiches de signalement

Une fiche est arrivée trop tardivement, elle sera étudiée lors de l'instance de décembre

- du registre santé sécurité au travail

RAS

- des accidents de services et de trajet

1 accident de travail (une fiche de prévention a été ajoutée sur la machine) et 5 accidents de trajet ont été déclarés, nous avons relancé notre demande d'avoir plus rapidement les documents à présenter aux services médicaux pour la prise en charge.

- des sujets en attente de réponses et/ou d'actions

Nous avons relancé la demande pour intégrer les piétons au forfait mobilité durable et le rapport annuel de 2023 des médecins du travail.

Une ligne concernant le flyer pour lutter contre la fatigue visuelle doit être rajoutée dans le tableau.

Compte-rendu exercice incendie

Nous avons examiné les 5 comptes rendus d'incendie (Châlons, Reims, DISI et ESI de Strasbourg). Il ressort que les 2 exercices de Châlons (sur le site de Tirlet) sont complétés à minima.

Sur le site de Reims des devis ont été demandés pour rajouter des sirènes au G2A, au sous sol Lagrive et l'atelier EIFI ainsi qu'un signal lumineux à l'EIFI en complément du déplacement des 3 flashes.

Sur le site de la DISI un rappel des consignes de sécurité va être fait suite à l'oubli de certains agents de fermer plusieurs portes de bureau. Une formation à la manipulation des extincteurs va être proposée aux agents.

L'exercice a permis de détecter une panne, réparée depuis, au niveau de la télétransmission auprès du prestataire (SGOF).

Rien à signaler sur le site de l'ESI de Strasbourg à part le décompte manquant des agents évacués. Une formation à la manipulation des extincteurs va être proposée aux agents, les dernières datant de 2021.

Questions diverses

Un groupe de travail est prévu avec les encadrants avant de la fin de l'année afin de diffuser par la suite les conclusions de l'observatoire interne aux agents B et C .

Esi de Reims :

Pour éviter l'ouverture depuis l'extérieur et permettre une meilleure fermeture une grille a été rajoutée sur la porte d'entrée.

Le président nous informe d'une nouvelle commande de fauteuils pour le service G2A, vu que le projet de restauration des anciens n'a pas abouti.

Après avoir évoqué l'absence d'installation des parasols sur la période estivale, le président nous a répondu qu'en raison des risques de chutes suite à l'instabilité du sol et du vent, il ne sera pas possible de les utiliser.

Au niveau des fuites de la coursive et au vu du montant important du devis il ne sera pas possible d'effectuer les travaux dans l'immédiat.

Esi de Strasbourg :

une plainte a été déposée par la direction suite à un vol de vélo. Les enregistrements des vidéos de surveillance sont à disposition des forces de l'ordre si nécessaire.

Suite à cette intrusion des agents ont fait part d'un sentiment d'insécurité au sein des locaux et évoqué une possible installation d'un sas.

Pour la matinée de convivialité il a été convenu avec la direction qu'il n'y aurait qu'un pointage le matin et le soir avec un décompte de 45 min pendant midi.

Suite aux revendications des agents des AT Toscane et Pro (télétravail horaire et nombre de jours, permanences, différences de traitement au sein du PUV, effectifs), la direction va étudier les statistiques pour essayer de les adapter aux besoins réels.

Une demande de modification dans l'application Sirhius a été réclamé pour voir la présence des superviseurs en totalité.